

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
RAHIN ET CHERIMONT
Séance du 21 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 30
Qui ont pris part à la délibération : 28
Date de la convocation : 15 mars 2018
Date de l'affichage : 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes RAHIN ET CHERIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente de FRAHIER-ET-CHATEBIER, sous la présidence de Monsieur René GROSJEAN, président.

Etaient présents : CARDOT Patrick – COLLILIEUX Stéphane – CORNU Benoît – FAIVRE Marie-Claire – FAVEREAU Jocelyne – FRANCOIS Karine – GALMICHE Michel – GINDRE Marie-Thérèse – GROSJEAN Gilles – GROSJEAN René – GUIDEZ Pierrette – HEINRICH Gilles – IPPONICH Alain – JACOBBERGER Michel – LACREUSE Laurent – LIECHTELE Francis – LOUVIOT Christine – LUPFER Frédérique – MILLE Jean-Claude – PAOLI Jean – PETITJEAN Pascal – REINGPACH Patricia – SCHIESSEL Vincent – TRITRE Michel – VILTET Didier

Ont donné pouvoir : LAB Mireille à CORNU Benoît – MARCONOT Jean à GROSJEAN Gilles – TARIN Pierric à FAVEREAU Jocelyne

Monsieur CORNU Benoît a été nommé secrétaire de séance



OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération du 25 janvier 2018 arrêtant le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Champagnay. Après remise du rapport technique par le Cabinet Delplanque et Meunier en charge du projet, la notification aux personnes publiques associées a été lancée le 14 février 2018.

Entendu cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à organiser par voie d'arrêté intercommunal, l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Champagnay.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Président.

